

COMMUNE DE CUBIÈRES

48190 CUBIÈRES

Date de convocation : 23/06/2025
Date d'affichage : 10/07/2025

Membres afférents au Conseil : 10
Membres qui ont pris part à la délibération : 9

**Séance du
1er juillet 2025**

**Objet : Décision modificative n°1 Budget
annexe eau et assainissement**

Le mardi 1^{er} juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures et trente minutes, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire, Stephan MASSADOR.

Date convocation : 23/06/2025

Présents (9) : Monsieur MASSADOR Stephan, Monsieur LAURENT Christian, Monsieur FOLCHER Joël, Monsieur BARGETON Pierre, Monsieur COULET Joël, Monsieur FLOURET Bruno, Monsieur N'DIAYE Julien, Madame RIBIERE Valérie, Monsieur ROCHER Claude.

Absent : Madame REBOUL Martine représentée par Monsieur MASSADOR Stephan.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4;

Vu le budget annexe eau et assainissement 2025 de la commune;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°01 du budget annexe eau et assainissement de l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement.

Section Fonctionnement

Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 012 devrait augmenter de 13 943,28 € :
par rapport à la prévision budgétaire initiale.

- 6215 : Le coût des mises à disposition des services eau et assainissement par la communauté de communes est plus important que prévu suite à plusieurs fuites.

Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 014 devrait augmenter de 991€ :
par rapport à la prévision budgétaire initiale.

- 701249 et 706129 : Les montants des reversements des redevances pour pollution d'origine domestique sont plus importants.



Le montant des recettes réalisées sur le chapitre 74 devrait augmenter de 15 000 € :
par rapport à la prévision budgétaire initiale.

- 747 : Pour faire face aux aléas et régler l'ensemble des factures de mise à disposition des services eau et assainissement par la communauté de communes, le transfert du budget principal vers le budget eau et assainissement sera plus important que prévu.

Le montant des recettes réalisées sur le chapitre 002 devrait diminuer de 65,72 € :
par rapport à la prévision budgétaire initiale.

- 002 : Le solde d'exécution n'ayant pas été reporté correctement, au vu de l'absence du besoin de financement, il convient de d'intégrer le bon montant au budget primitif,

Section Investissement

Le montant des recettes réalisées sur le chapitre 10 devrait diminuer de 65,72 € :
par rapport à la prévision budgétaire initiale.

- 1068 : Le besoin de financement n'ayant pas été reporté initialement il convient de l'intégrer au budget primitif,

Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 21 devrait diminuer de 65,72 € :
par rapport à la prévision budgétaire initiale.

- 21531 : Le coût des réseaux d'adduction d'eau sera plus important que celui prévu,

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	65,72 €	0,00 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	65,72 €	0,00 €
D-6216 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00 €	13 943,28 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	13 943,28 €	0,00 €	0,00 €
D-701249 : Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	0,00 €	898,00 €	0,00 €	0,00 €
D-706129 : Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,00 €	93,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	991,00 €	0,00 €	0,00 €
R-747 : Subventions et participations des collectivités territoriales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	14 934,28 €	65,72 €	15 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1068 : Autres réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	65,72 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	65,72 €
D-21531 : Réseaux d'adduction d'eau	0,00 €	65,72 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	65,72 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	65,72 €	0,00 €	65,72 €
Total Général		15 000,00 €		15 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°01 du budget eau et assainissement pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section de fonctionnement conformément aux tableaux présentés ci-dessus;

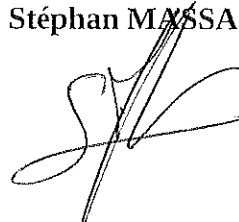
AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°01.

Ainsi fait et délibéré le 1er juillet 2025.

La secrétaire de séance,
Valérie RIBIERE



Le Maire,
Stéphan MASSADOR



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 048-214800534-20250701-DELIB_2025_17-DE